

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 26

Artikel: Le calme vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 26 juin 1915 : Sur le lac de Neuchâtel en 1822 (Théodore Jouffroy). — Nè faut pas tru raissi (David dao Tellet). — Vaudois et provençal (L. Mn). — Ma tante Marguerite (Pierre d'Antan). — Débiteur pour rire (J. M.). — Demande de congé. — Dzanliettes (Mérine). — Les ânes d'Ouchy (Benjamin Dumur) (A suivre).

SUR LE LAC DE NEUCHÂTEL EN 1822

La lettre ci-dessous, publiée par M. Eug. Ritter dans la *Revue historique vaudoise* (janvier 1915), fut écrite par le philosophe Théodore Jouffroy à son ami Paul Dubois.

30 mai 1822.

Je viens de faire un joli voyage à Morges avec ma mère, et j'arrive d'une jolie partie à Yverdon, plus récente encore que mon voyage. Nous étions cinq cavaliers et nous avions six demoiselles, le tout sur trois chars à banes. Nous avons débuté par Vallorbe, où nous avons été coucher. Le lendemain, nous avons grimpé sur la Dent-de-Vaulion, cette montagne blanche que l'on aperçoit depuis le Sentier, terminant au nord-est le lac et la vallée de Joux. Le point de vue est presque aussi vaste et beaucoup plus original que celui de la Dôle. De là à Orbe et à Yverdon, d'où nous sommes revenus dîner chez Falconnet et coucher ici.

Nous aimons tant Yverdon que je veux vous donner quelques détails qui augmentent peut-être votre désir d'y revenir. J'ai vu cette ville sous un nouvel aspect. Vous vous souvenez que nous l'avons définie ; la ligne droite, ou l'unicité. La légère brume qui remplissait l'atmosphère quand nous la visitâmes, donnait à la perspective une monotonie que j'y retrouvai dans mon second voyage, parce que la même cause reproduisait le même effet. Cette fois, le rideau était levé ; l'air avait une pureté et une transparence admirables. La physiologie du pays était changée, et, pour ainsi dire, rajeunie. Le lac allongé se voyait jusqu'au fond, et ses rives et les villes nombreuses qui les couvrent, se détachaient parfaitement de la surface de l'eau, et se laissaient distinguer comme Meillerie de Clarens. Cette première bordure était enfermée dans une autre pleine de douceur et de majesté ; à gauche, le pompeux Jura ; au fond, les rochers blancs de Neuchâtel ; à droite, les montagnes couvertes de bois, du canton de Berne ; au-delà du lac, Morat, et le canton de Fribourg en-deçà, formaient un demi-cercle d'une imposante beauté. C'est autre chose que le bassin du Léman ; moins grandiose, mais une grandeur plus harmonieuse et peut-être plus ravissante.

Que n'étiez-vous là ? Que n'y étiez-vous surtout lorsque, au coucher du soleil, nous nous mîmes dans une barque pour aller visiter Grandson, si gracieusement groupé au revers du Jura, et, pour ainsi dire, suspendu sur le lac. La journée avait été brûlante. Un orage se formait du côté de Fribourg, un autre, vers le fond, au-dessus de Neuchâtel. La nuit était venue et, tandis que la lune reposait sur nos têtes

et blanchissait d'une pâle lumière les vagues du lac, les éclairs sillonnaient les nuages obscurs, devant nous et à notre droite. Deux tonnerres également lointains grondaient alternativement et semblaient psalmodier un hymne à la gloire du Créateur. Les rives sur lesquelles éclataient ces deux orages étaient perdues dans une sombre nuit. Les deux autres, éclairées par la lune, laissaient voir Yverdon et ses beaux peupliers, Grandson et son pâle château qui ressemble à un fantôme, et une foule de villages épars sur la route de Neuchâtel. L'horizon pardessus était encore rouge des feux mourants du crépuscule, et les sommets arrondis du Jura se dessinaient admirablement.

Nous avions trois rameurs qui faisaient voler la barque sur la face du lac. Nous avançâmes d'abord en babillant. Nos compagnes, en robes blanches et en chapeaux de paille larges, tremblaient à chaque mouvement et riaient de leurs frayeurs. Mais bientôt la nature l'emporta, et le sublime spectacle qui nous entourait suspendit tout autre sentiment...

Nous arrivâmes au pied du château de Grandson, mais nous ne descendîmes pas à terre. Les deux orages s'avançaient lentement et menaçaient de nous couvrir ; il nous fallait une heure pour regagner Yverdon, et nous retournâmes la barque. Le silence continuait et n'était interrompu que par quelques mots et le bruit des rames. Longchamp, couché sur le devant de la barque, fumait sa pipe en regardant le ciel.

Je ne sais pourquoi je me rappelai avoir lu qu'à bord des vaisseaux anglais qui doublèrent pour la première fois le Cap de Bonne-Espérance, on célébra la messe au milieu de la nuit, en vue de la mer des Indes, inconnue jusque-là. Par une alliance d'idées subite et inspirée par tout ce qui m'environnait, le chant du *Sanctus*, *Sanctus* se trouva sur mon cœur et sur mes lèvres. Je l'entonnai à demi-voix ; mon voisin m'accompagna sur le même ton ; peu à peu les sons s'élevèrent, tout le monde s'en mêla, et les rives protestantes du lac d'Yverdon retentirent du sublime *Hosannah in excelsis*, lentement et solennellement exécuté par dix voix réunies... Ce mélange harmonieux de voix d'hommes et de femmes ; cette langue latine si sonore, si pompeuse, inconnue à la population d'alentour : tout cela m'émut au plus haut point. Sans doute, il y avait une harmonie bien vraie entre ces chants, ce spectacle et ce pays.

Théodore JOUFFROY.

Tout fier ! — Une dame étrangère aperçoit devant une ferme un joli garçonnet, qui lui sourit :

- Adieu, mon garçon, que dis-tu de bon ?
- Tout de bon.
- Tu habites ici ?
- Oui.
- As-tu des frères et des sœurs ?
- Oh ! oui, quatorze.
- Quatorze ! De la même maman ?
- Oh ! oui ! Et pi du même papa !

NÉ FAUT PAS TRU RAISSI

Lou pourrou Samelet daô Riondzi s'innoûyve plle sovint qu'à son tor dein sa galèza caborna, aô meitant daô boû dai Granté-Rebiolles. Sa fenna, quasû adî malada ne desai on mot que po dzemottâ, quand Samelet l'arai tant volhiu dèvezâ tot'lou tîmps. L'avai quauquîs yâdzou lou bounheu dè sé revindzî aô velâdzou. Mâ ein vesite, on yâdzou que l'avai queminci d'ein contâ, nè pouvavi jamais botzî sa ringue. Assebin, on l'avai batzi : la reisse, à catzon vò sèdè.

Mâ lou lendèman de la misa daô grandzî Ulli von Goutte, jô Samelet l'avai z'u on moué dè boû dè la mètance por vengt et on francs, noutron babeliâ à la veilla tzi l'assesseu ein contâve, ein vaô-tou ein vaiquié, sein chondzî dè laissi cliâd dzeins allâ cutzî. Mâ lou vilhion assesseu répond tot d'on coup :

— Ho ! bin, Samelet, se t'a z'u ton boû tint bon martzî, mè yè z'u on'a raisse por rein !

Té raôdzai quemîn Samelet l'a fotu lo camp por sè-reduiré.

DAVID DAO TELLET.

Le calme vaudois. — On raconte que deux authentiques Vaudois, Abram et Daniel, qui s'étaient établis en Afrique avec leur famille, se promenaient un jour sur les bords du Limpopo. Soudain, Abram fut happé par un énorme crocodile et entraîné au milieu du fleuve. Daniel put voir encore son malheureux ami, dans la gueule grande ouverte du monstre, à cheval sur l'horrible mâchoire ; même il l'entendit crier, avec le bon accent du Gros de Vaud :

— Daniel, dis voir à mon gouvernement de ne pas m'attendre pour le dîner !

VAUDOIS ET PROVENÇAL

Il est un pays de la France,
Le seul digne de ce nom,
C'est le beau pays de Provence...

Le Conteur demandait un jour si nous parlons français ou vaudois ? Voulez-vous me permettre de répondre que nous parlons en tout cas un peu provençal. Cela paraît drôle, n'est-ce pas, au premier abord, mais si on réfléchit un tantinet et surtout si l'on consulte les textes, c'est bien ça.

Le délicieux verbe *encoubler* se chauffe au midi, où on l'écrit *encoubla*. Il signifie attacher par couples, lier en glane des aulx ou des oignons ; entraver des bestiaux ; par extension, d'une femme qui se marie, on dit qu'elle s'entrape. De l'homme, aussi.

« Il est rentré tout trempé » ou « il est trempé comme une soupe », sont des locutions courantes au pays de Mistral : *Trempe coume uno soupe* (il est trempé comme une soupe), *es tout trempé* (il est tout trempé), *camiso trempo de susour* (chemise trempée de sueur).

Là où nous disons *mougnon*, le méridional dit *mougnoun*, de l'espagnol *munon*, biceps. C'est